



Communiqué de Presse – En dehors de la séance boursière - Information réglementée*

14 décembre 2012 (avant séance boursière)

Résultat de l'augmentation de capital de KBC Groupe SA et conséquences dans le cadre de la législation en matière de transparence

L'augmentation de capital de KBC Groupe SA (voir communiqués de presse du 10 décembre 2012 disponible sur www.kbc.com) entraîne les modifications suivantes en ce qui concerne le capital social et le nombre d'actions/ de droits de vote de KBC Groupe SA.

- Le capital social est majoré de 204 746 823,12 euros à 1 449 873 364,87 euros.
- Le nombre total d'actions augmente avec 58 835 294 à 416 815 607. Le nombre de droits de vote augmente aussi avec 58 835 294 à 416 815 607.

Les informations les plus récentes concernant le capital social et le nombre d'actions KBC Groupe SA en circulation sont également disponibles sur www.kbc.com.

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
Directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous 
www.twitter.com/kbc_group